

Éduc' 53

Le bulletin d'informations de la CGT Éduc'action en Mayenne

Hiver 2025-2026

SOMMAIRE

EN MAYENNE – « Engagez-vous, qu'ils disaient ! »

2

ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP –
Tour de PAS-PAS

2

LYCÉES – Quand la Région abandonne la ruralité mayennaise

3

HEURE
D'INFORMATION
SYNDICALE ? La CGT
Éduc'action 53 est là !

4

« REGISTRE SANTÉ SÉCURITÉ » DÉMATÉRIALISÉ, UN PROGRÈS



On pouvait craindre qu'avec la dématérialisation des Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST) dans les écoles, collèges et lycées ces outils soient totalement invisibilisés. Il semble que ce soit l'inverse qui ait lieu et c'est une bonne chose.

Dans les écoles, les personnels continuent, comme avant, à utiliser le RSST pour faire remonter à leur hiérarchie, qui n'est pas sur leur lieu de travail, les problèmes rencontrés.

Dans les collèges et les lycées, avant, le registre papier n'était globalement pas très connu des personnels, habitués à être en contact avec la direction de leur établissement. De plus, il était souvent entreposé au secrétariat de direction, ce qui ne le rendait pas aisément et sereinement accessible. Mais surtout, nombre de chefs d'établissement « oubliaient » fort opportunément de faire remonter à la Direction académique les fiches qui y étaient été déposées. La dématérialisation du RSST l'a rendu beaucoup plus accessible et les fiches, une fois validées par l'initiatrice ou l'initiateur, remontent en temps réel vers la Direction académique, mais également vers des représentants départementaux des personnels en charge des questions de santé et sécurité au travail. Plus moyen de balayer la poussière sous le tapis. Et surtout obligation de la hiérarchie d'apporter une réponse au problème posé.

EN MAYENNE – « Engagez-vous, qu'ils disaient ! »



En visite au collège d'Ambrières, le 13 novembre dernier, pour les 10 ans du dispositif Classe Défense dans cet établissement, en compagnie de représentants du monde militaire et d'anciens combattants, Nadège Baptista, préfète de la Mayenne, a déclaré : « **Il est nécessaire de renforcer les liens entre l'armée et la jeunesse. Le tout peut déboucher sur des carrières, des métiers** ».

Rappelons que la Classe Défense (CD) est une option de 2 heures proposée aux élèves de 3^e, prise en charge par un enseignant du collège. Selon le ministère des Armées, « la CD favorise l'appropriation des valeurs républicaines et développe la culture de l'engagement. »

On comprend que, pour les établissements scolaires, il y a de l'argent à aller chercher en s'inscrivant dans ces dispositifs militaires, le budget 2026 consacré aux Armées dépassant pour la 1^{ère} fois celui de l'Éducation nationale.

Le Service national universel (SNU) passé par pertes et profits, la militarisation de la jeunesse continue malgré tout d'être entretenue. Et Fabien Mandon, le chef d'état-major des Armées, de déclarer le 18 novembre devant le congrès des maires de France : « **On a tout le savoir, toute la force économique et démographique pour dissuader le régime de Moscou (...). Ce qu'il nous manque, et c'est là où vous avez un rôle majeur, c'est la force d'âme pour accepter de nous faire mal pour protéger ce que l'on est. Si notre pays flanche parce qu'il n'est pas prêt à accepter de perdre ses enfants, (...), alors on est en risque.** »

Les personnels d'éducation, et particulièrement les enseignants, qui s'« engagent » dans ces dispositifs de Classe Défense se doivent de bien réfléchir aux finalités ultimes.

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP – Tour de PAS-PAS

Après une première expérimentation dans 4 départements au cours de l'année 2024-2025, deux Pôles d'appui à la scolarité (PAS ; prononcer : « passe ») ont ouvert à la rentrée de septembre 2025 en Mayenne : l'un pour le collège Alain Gerbault à Laval, l'autre pour le secteur d'Évron-Montsûrs (lycée, collèges, écoles). À cette occasion le Directeur académique a déclaré à la presse locale : « **On espère déployer ces pôles d'appui dans tout le département** », car les PAS sont présentés comme se substituant aux Pôles inclusifs d'accompagnement spécialisé (PIAL), même si cela n'est pas complètement vrai dans les faits.

En effet, le PAS concerne les élèves en situation de handicap, mais aussi les élèves en difficulté scolaire grave et durable, les élèves malades, les élèves allophones nouvellement arrivés en France, les élèves issus de familles itinérantes ou de voyageurs, les élèves intellectuellement précoces et les élèves en milieu carcéral. Face à ce public visé très varié et potentiellement beaucoup plus nombreux que les seuls élèves notifiés par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), les réponses envisagées sont des aménagements et du matériel pédagogiques

et un appui ponctuel de professionnels.

Concrètement, plutôt que de chercher à adapter les moyens humains et matériels aux besoins des élèves, comme jusqu'à maintenant, les PAS vont permettre d'adapter les besoins aux moyens. Localement, les responsables des PAS (un enseignant spécialisé, ou pas, accompagné d'un professionnel du médico-social) pourront décider que tel élève, bien que notifié, ne nécessite pas d'accompagnement particulier, faute de moyens. C'est une véritable dérégulation de l'accompagnement du handicap qui s'annonce, sous couvert de prise en compte de problématiques beaucoup plus larges. Par ailleurs, les AESH risquent de voir le nombre d'élèves à accompagner augmenter, leurs missions se diversifier et leur rayon d'action s'étendre géographiquement.

Pour la CGT Éduc'action, une seule question doit rester centrale pour le bien des élèves et la mise en place de réponses adaptées : quelle que soit la situation de chacun, quel parcours de scolarisation permet la réussite de toutes et tous et l'accès au projet de chaque élève ?



LYCÉES – Quand la Région abandonne la ruralité mayennaise

Transmise par des syndiqués CGT Éduc'action, voici la lettre ouverte envoyée par l'équipe pédagogique du lycée Lavoisier de Mayenne à Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire :

« Madame la Présidente,

Alors que la Région a organisé à Laval le Big Bang de l'emploi, nous, enseignants et habitants du Nord-Mayenne constatons, une fois de plus, un Big Bug dans les investissements publics. Notre territoire rural, dynamique mais fragilisé, est trop souvent relégué dans les priorités régionales, au profit des zones urbaines plus peuplées.

Dans notre établissement, en ce début d'année scolaire, ce sont 60 ordinateurs fixes qui devraient être retirés des salles informatiques. 30 postes l'ont déjà été en 2024-2025. Peut-être s'agit-il uniquement de remplacer des postes informatiques qui ne sont pas compatibles avec Windows 11 après l'arrêt du support de Windows 10 fixé au 14 octobre 2025. Or nous n'avons à ce jour aucune garantie de remplacement poste à poste.

Une autre explication à ces suppressions pourrait être que chaque élève se voit offrir par la région un ordinateur portable. Le programme « Mon ordi au lycée », bien qu'ambitieux sur le papier, illustre une vision gestionnaire de l'éducation qui ignore les réalités du terrain.

En effet, cette raison n'est pas recevable pour les motifs suivants :

- ces ordinateurs portables ne sont pas assez puissants pour supporter l'usage de logiciels spécifiques en sciences, en cinéma-audiovisuel ou dans les filières techniques.
- ces ordinateurs portables sont bridés, non sécurisés (pas de câbles antivols, pas de casiers), et leur usage est limité par des contraintes matérielles : comment travaille-t-on lorsque la batterie est déchargée et qu'il est impossible de brancher ne serait-ce que 4 PC dans une salle de classe ?

Ce démantèlement des outils pédagogiques s'accompagne d'une réduction du personnel technique chargé de la maintenance informatique dans les lycées, laissant enseignants, parents et élèves livrés à eux-mêmes. Nous vous demandons de revoir votre politique de suppressions des postes informatiques et de revenir sur vos décisions afin de ne pas mettre en péril les enseignements que nous dispensons aux jeunes du Nord Mayenne.

D'autre part, nous dénonçons fermement les baisses drastiques des crédits éducatifs d'autonomie dont nous

sommes les cibles. Nous ont été alloués en 2024 : 11 000€, en 2025 : 7 000€ et pour 2026 ? Devons-nous nous attendre à moins que rien ? Ces diminutions considérables de budget contraignent les équipes pédagogiques à des arbitrages douloureux : renoncer à une sortie scolaire d'une année sur l'autre, annuler un séjour linguistique pour financer les consommables nécessaires aux travaux pratiques en sciences. Ces diminutions de crédits impactent directement les projets éducatifs, culturels et sportifs. Les ateliers artistiques sont annulés faute de moyens pour rémunérer les intervenants extérieurs. Ces choix engendrent des situations de concurrence entre disciplines, des pertes de chance pour les élèves, et une dégradation du climat scolaire.

Le Nord-Mayenne souffre d'un manque d'attractivité chronique : pénurie d'emplois qualifiés, désertification médicale, infrastructures vieillissantes. Les familles rurales doivent faire face à des coûts supplémentaires pour accéder aux services : les transports scolaires ont augmenté de 112 % depuis 2019, les sorties scolaires sont plus chères, faute de réseaux de transport, et les offres d'activités culturelles risquent d'être en recul du fait des baisses, voire des suppressions, de subventions régionales à bon nombre d'associations et structures culturelles. Ces choix politiques, loin de favoriser l'égalité des chances, creusent les inégalités territoriales. Habitants, élus et acteurs associatifs dénoncent une politique qui sacrifie la jeunesse et met en péril l'accès à la culture au sein des établissements scolaires.

Nous vous alertons sur la perte de sens de notre mission éducative dans de telles conditions d'exercice.

Madame la Présidente, votre majorité semble prioriser la communication et les économies budgétaires au détriment de la justice territoriale. Pourtant, tout est plus compliqué dans la ruralité : mobilité, accès aux soins, continuité éducative, opportunités professionnelles. Les populations précaires y sont encore moins bien accompagnées qu'ailleurs.

Nous vous appelons à repenser vos priorités et à réinvestir massivement dans les territoires oubliés, en commençant par le Nord-Mayenne. L'avenir de nos enfants, leur accès à la culture, aux savoirs, à l'émancipation, ne peut être sacrifié sur l'autel de la rentabilité. L'équité, ce n'est pas donner la même chose à tous, c'est répondre aux besoins des plus nécessiteux avec plus de moyens pour compenser. Le compte n'y est clairement pas. Au contraire même.

Dans l'attente d'un engagement clair et d'actions concrètes, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre détermination citoyenne. »



La CGT Éduc'action 53 syndique tous les personnels de l'Éducation nationale, de la maternelle à l'université : enseignants, vie scolaire, administratifs, précaires. **N'hésitez pas à nous contacter et à rejoindre un syndicat indépendant, interprofessionnel, démocratique et de luttes.**

Secrétariat : Christophe TROPEAU

Adresse : 6 rue Souchu-Servinière 53000 LAVAL

Téléphone : 06. 15. 60. 68. 44

Mail : 53@cgteduc.fr

Facebook : Cgt Educ-Mayenne

Bluesky : @cgteduc53.bsky.social

Site Internet : www.53.cgteduc.fr

HEURE D'INFORMATION SYNDICALE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

La CGT Éduc'action 53 est là !

La CGT Éduc'action 53 peut animer une **Heure d'Information Syndicale dans votre établissement**. Selon les demandes et les besoins, cela peut plutôt porter sur :

§ **Obligations de service** : présence aux réunions, cahier de textes, Pronote, surveillance des examens, professorat principal, suivi des élèves en stages, etc.

§ **Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)** : où, quand, comment remplir une fiche RSST ? que devient cette fiche une fois remplie ?

§ **Questions de santé** : arrêt maladie, congé maladie, protection sociale complémentaire (PSC)

§ **Évolution de carrières des titulaires** : PPCR, accès à la classe exceptionnelle

§ **Non-titulaires** : notations, affectations.

Si un ou plusieurs personnels (enseignants, CPE, AED, AESH, administratifs, techniciens, infirmiers) est ou sont intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

